

**ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
MUNICIPAL DE NISSAN LEZ ENSERUNE**

Place de la République, 34440 Nissan Lez Ensérune
TEL : 04 67 11 84 84 / FAX : 04 67 37 63 00
MAIL : clsh-ados@nissanlezenserune.com

DOSSIER D'INSCRIPTION

VACANCES D'HIVER

DU LUNDI 13 AU VENDREDI 24 FEVRIER 2012

NOM ET PRENOM DU JEUNE :

FICHE D'INSCRIPTION

HIVER 2012

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT :

NOM ET PRENOM (de l'enfant): AGE :

ADRESSE :

TELEPHONES :

DOMICILE : TRAVAIL :

PORTABLE :

AUTRES PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

MADAME OU MONSIEUR :

TELEPHONES :

J'INSCRIS MON ENFANT AUX ACTIVITES SUIVANTES :

Cochez les cases correspondant aux activités pour lesquelles votre enfant s'inscrit. Les activités payantes sont surlignées en gris, veuillez cochez le tarif qui vous concerne (TP = Tarif plein et TCAF = tarif CAF).

Lundi 13/02	9H-12H STAGE SPORTS <input type="checkbox"/> ↑	14H-16H CREATION DU JOURNAL DE LA JEUNESSE <input type="checkbox"/>
Mardi 14/02	8H30-18H SORTIE SKI DE FOND TP 20€ <input type="checkbox"/> ↑ TCAF 15,40€ <input type="checkbox"/> ↑	14H-16H CREATION DU JOURNAL DE LA JEUNESSE <input type="checkbox"/>
Mercredi 15/02	9H-18H SORTIE ESCALADE / PATINOIRE TP 24 € <input type="checkbox"/> ↑ TCAF 19,40 € <input type="checkbox"/> ↑	
Jeudi 16/02	9H-12H STAGE SPORTS SORTIE SQUASH TP 8€ <input type="checkbox"/> TCAF 5,70€ <input type="checkbox"/>	14H-17H ANIMATION JEUX DE SOCIETE ADOS/3 ^{ième} AGE <input type="checkbox"/> ↑
Vendredi 17/02	14H-15H30 GRAND JEU CULTURE GENERALE <input type="checkbox"/>	19H-Minuit SOIREE MONTAGNARDE TP 6€ <input type="checkbox"/> TCAF 1,40€ <input type="checkbox"/>
Lundi 20/02	14H-16H TOURNOI DE « JUST DANCE » <input type="checkbox"/>	16H30-17H30 ATELIER DECO <input type="checkbox"/>
Mardi 21/02	14H-16H « CREPES PARTY » <input type="checkbox"/>	16H30-17H30 ATELIER DECO <input type="checkbox"/>
Mercredi 22/02	14H-16H BRACELETS EN PERLES <input type="checkbox"/>	
Jeudi 23/02	14H-16H ATELIER CUISINE <input type="checkbox"/>	
Vendredi 24/02	14H-16H ATELIER CUISINE ↑ <input type="checkbox"/>	

AUTORISATION PARENTALE

HIVER 2012

Je soussigné(e) Madame / Monsieur (1) :

Mère / Père / Tuteur légal de l'enfant (1) :

Inscris ma fille / mon fils (1) au programme d'animation « **HIVER 2012** » que l'accueil de Loisirs Sans Hébergement de Nissan Lez Ensérune organise à l'occasion des prochaines vacances scolaires et l'autorise à participer aux activités mentionnées dans la Fiche d'inscription.

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription, concernant notamment l'âge des jeunes et les tarifs proposés. J'ai bien noté que la salle des jeunes (plan d'eau) fonctionne également en « libre accès » à condition d'être adhérent de l'ALSH.

J'autorise le responsable de chaque activité à laquelle participera mon enfant :

A prendre toute mesure rendue nécessaire par l'état de santé et le cas échéant à rembourser l'ALSH les éventuels frais engagés (2).

Fait à

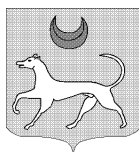
le

Signature :

(1) Rayez la mention inutile

(2) Cochez la case si vous êtes en accord avec celle-ci

CONDITIONS GENERALES



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT MUNICIPAL DE NISSAN LEZ ENSERUNE

Place de l'Hôtel de Ville 34440 Nissan

Tel : 04 67 11 84 84

Contacts :

Directrice CLSH : Terol Rachel au 06 75 24 20 00

Directeur adjoint CLSH : Sahnoun Jordan au 06 84 20 39 66

Permanences inscriptions :

Les mercredis 01/02 et 08/02, les samedis 28/01 et 04/02 de 13h30 à 17h30 à la salle des jeunes (plan d'eau).

CONDITIONS REQUISES POUR PARTICIPER AUX ACTIVITES :

- Avoir entre 11 ans (scolarisés au collège) et 17 ans et résider à Nissan
- Etre adhérent de l'Accueil de Loisirs (dossier complet)
- Etre inscrit pour la période de vacance « **HIVER 2012** »
- S'être acquitté du paiement de chaque activité

AVERTISSEMENT AUX FAMILLES :

Les activités proposées au cours des vacances de Toussaint sont programmées sous réserve d'un effectif suffisant de participants. De même, les dates et horaires peuvent être modifiés en fonction des contraintes extérieures. En conséquence, nous nous engageons à prévenir les familles et le cas échéant reporter l'activité ou la remplacer.

En revanche, si un jeune ne se présente pas pour une activité qui a nécessité une inscription payante seuls les motifs suivants seront pris en compte pour report :

- **Maladie sous réserve de fournir un certificat sous 48 h.**
- Pour toute autre raison la commission de pilotage de l'ALSH composée par des élus se réserve le droit de valider ou non un report